

## MICHELIN, ENCORE UN PLAN SOCIAL COVIDO-BOURSIER !

Alors que le cap des 80.000 suppressions de postes liées à la crise du Covid-19 a été franchi, c'est plus de 750 plans de licenciements qui ont été enclenchés depuis le mois de mars. Dernier exemple en date, Michelin !

En effet, en ce début d'année les salarié-e-s n'ont pas reçu les traditionnels vœux mais **l'annonce de la suppression de 2300 postes en France d'ici 2024 : 1200 dans les activités industrielles, et 1100 dans les activités tertiaires**. Le PDG appelle cette coupe de 10% dans les effectifs un « plan de simplification et de compétitivité ».

Pour rappel, il y a 1 an, cette multinationale, annonçait fermeture des usines de la Roche-sur-Yon en Vendée (619 salariés) et de Bamberg en Allemagne (858 salariés). **Depuis 2013 l'entreprise a obtenu 65 millions d'euros de CICE**. Durant l'année écoulée, en pleine pandémie de Covid-19, le groupe a pu profiter à plein du dispositif de chômage partiel, en touchant plus de 12 millions d'Euros d'argent public pour payer le chômage partiel d'une partie de ses salariés en 2020. Parallèlement à cette situation, les usines ont tourné à plein régime et **le groupe a fait 1,7 milliard d'euros de bénéfice !**

**Ne soyons pas dupes, Michelin fait cette annonce pour satisfaire les exigences des actionnaires** et permettre le versement intégral des dividendes ! Elle rejoint ses petits copains du CAC40, parmi lesquels Danone, Sanofi ou Total qui suppriment des emplois, engrangent des bénéfices et profitent de l'argent public.

Les actionnaires sont parfaitement rassurés et satisfaits, car ils ont touché l'intégralité des dividendes soit un pactole de 357 millions d'euros ! Et de plus, double récompense pour eux puisque l'annonce des licenciements déclenche un cours de l'action à la hausse.

La pratique ne dérange aucunement le gouvernement qui préfère regarder ailleurs et laisser les profiteurs de crises licencier à tour de bras tout en profitant de l'accès aux aides publiques.

Pour s'éviter les procédures et les dépenses liées à un plan dit social, Michelin compte en passer surtout par des départs en préretraite et par des ruptures conventionnelles collectives - méthode introduite par Macron fin 2017 pour faciliter la tâche aux grands patrons quand ils détruisent des emplois.

Vu les conditions de travail déplorables chez Michelin, la direction trouvera certainement quelques « volontaires » au départ, lui évitant ainsi des licenciements. Mais vu la situation actuelle et la difficulté pour retrouver un nouvel emploi, ce n'est pas certain.

**Ces suppressions d'emplois sont révoltantes ! Il est urgent de relever la tête, d'empêcher les licenciements et d'imposer le remboursement de l'argent public que le grand patronat détourne afin de s'enrichir encore plus !**

La famille Michelin fait parti des 100 plus grandes fortunes françaises ! **Nous devons leur imposer de prendre sur leurs profits passés et présents et sur les fortunes que les actionnaires ont accumulées grâce à notre travail et notre sueur, pour maintenir les emplois et les salaires de tous !**

**C'est nous qui travaillons donc c'est à nous de décider !**

### Prendre contact / adhérer :



Nom / Prénom : .....

Entreprise : .....

Adresse : .....

Téléphone / E-mail : .....

CNT-Solidarité Ouvrière  
4 rue de la Martinique 75018 PARIS

CNT-SO de l'Allier  
Mail : [contact03@cnt-so.org](mailto:contact03@cnt-so.org) Tél : 07 49 00 40 69